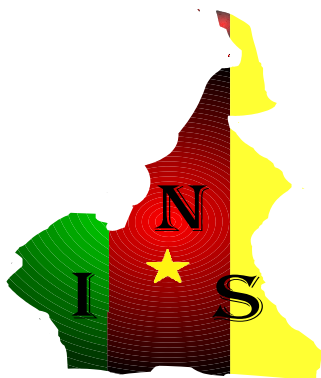


**INSTITUT NATIONAL DE
LA STATISTIQUE**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

DEUXIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES

Pauvreté subjective au Cameroun en 2001

Février 2003

TABLE DES MATIERES

<u>RESUME EXECUTIF</u>	2
<u>INTRODUCTION</u>	
<u>CHAPITRE 1. RESULTATS DE L'APPROCHE DIRECTE</u>	
<u>1.1 Appréciation de la pauvreté collective</u>	
<u>1.2 Appréciation de la pauvreté individuelle</u>	
<u>1.3 Pauvreté subjective appréciée à partir des contraintes de gestion de revenu</u>	
<u>CHAPITRE 2. MISE EN ŒUVRE ET RESULTATS DE L'APPROCHE INDIRECTE</u>	
<u>2.1 Données, items, scores et seuil de pauvreté subjective</u>	
<u>2.2 Profil de pauvreté subjective</u>	
<u>CHAPITRE 3. PAUVRETE SUBJECTIVE ET PAUVRETE MONETAIRE</u>	
<u>3.1 Approche directe de la pauvreté subjective et pauvreté monétaire</u>	
<u>3.2 Approche indirecte de la pauvreté subjective et pauvreté monétaire</u>	
<u>CHAPITRE 4. PERCEPTION DES CAUSES DE LA PAUVRETE ET DES ACTIONS PRIORITAIRES D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE</u>	
<u>4.1 Perception des causes de la pauvreté</u>	
<u>4.2 Perception des principales actions d'amélioration des conditions de vie</u>	
<u>CONCLUSION</u>	
<u>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</u>	

RESUME EXECUTIF

La présente étude vise à analyser la pauvreté telle qu'elle est perçue par les populations. Des questions ont été posées aux populations lors des consultations participatives de mars-avril 2000 et de janvier 2002 sur la définition et les causes de la pauvreté et sur les solutions pour s'en sortir. Lors de l'ECAM II, les ménages se sont prononcés entre autres sur les causes de la pauvreté, sur les actions prioritaires pour améliorer leurs conditions de vie, sur l'appréciation personnelle de leur statut de pauvreté par rapport à celui de leurs voisins et de leurs parents, sur leur capacité à couvrir toutes leurs dépenses et sur le minimum de revenus qu'il leur faudrait pour subvenir à leurs besoins vitaux. Ces informations permettent de classer directement les ménages selon leur statut de pauvreté subjective d'une part, et de définir un seuil de pauvreté subjective afin de procéder indirectement à un tel classement d'autre part.

Les données utilisées sont essentiellement issues de la section du questionnaire de l'ECAM II qui traite de la perception de la pauvreté par la personne de référence de chaque ménage (généralement le chef de ménage ou son conjoint). Bien que l'opinion de cette personne de référence ne traduise pas toujours celle des autres membres du ménage, elle est considérée comme représentative de l'opinion de tout le ménage. Ainsi, l'opinion du répondant est assimilée à celle du ménage.

L'analyse des aspects subjectifs de la pauvreté a consisté à catégoriser les ménages suivant une approche directe puis, une approche dite indirecte en pauvres et non pauvres, à faire un rapprochement entre les notions de pauvreté subjective et de pauvreté monétaire et à examiner ce que pensent les ménages des principales causes de la pauvreté et des principales solutions contre elle.

L'approche directe a évalué la pauvreté subjective au moyen des questions singulières sur diverses appréciations de la pauvreté, questions permettant de faire directement une partition des ménages entre pauvres et non pauvres du point de vue du concept abordé par chacune d'elle. Il en est ressorti qu'une grande majorité de ménages camerounais (80%) pensent que les habitants de leur localité de résidence (village, quartier) sont pauvres. Paradoxalement, ils sont moins de la moitié à penser que le Cameroun est un pays pauvre. Les chefs de ménages sont également majoritaires à considérer leurs ménages pauvres par rapport à ceux de leurs voisins ou par rapport à ceux de leurs parents. Lorsqu'on leur demande s'ils pensent que leurs ménages sont pauvres ou non sans donner de référence, ils sont près de 9 sur 10 à répondre par l'affirmative. De même, une proportion importante de ménages (46%) déclarent éprouver des difficultés pour couvrir leurs dépenses mensuelles. Par ailleurs, une très forte proportion d'entre eux a été privée au moins une fois durant les douze mois précédant l'enquête, de la distribution courante d'eau, d'électricité ou de téléphone, pour des raisons de non paiement de quittance.

L'approche indirecte quant à elle a évalué la pauvreté subjective en établissant un seuil basé sur les cumuls des items construits à partir des aspects évalués individuellement dans l'approche directe. Il en a résulté que la pauvreté au sens subjectif touche une grande proportion de ménages (71% au niveau national) ; elle est plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain et concerne plus les agriculteurs que les autres groupes socioéconomiques (bien que tous les taux soient élevés). En outre, elle touche plus les ménages dirigés par des personnes moins instruites ou de sexe féminin. Ces principaux résultats ont été par ailleurs confirmés par un modèle économétrique.

Un rapprochement du classement des ménages selon l'une ou l'autre approche subjective et l'approche monétaire permet d'abord de noter une grande convergence de ces aspects de la pauvreté.

A titre d'exemple, lorsqu'on considère les pauvres sur le plan monétaire, l'approche directe de la pauvreté subjective révèle que près de quatre cinquièmes parmi eux se déclarent pauvres par rapport à leurs voisins, et deux tiers plus pauvres que leurs parents. Par ailleurs, seulement 37% des ménages jugés non pauvres monétairement se reconnaissent comme tels par rapport à leurs voisins.

A propos de la pauvreté subjective par rapport aux parents, elle concerne 67% des ménages pauvres sur le plan monétaire tandis que 41% des ménages classés sur ce plan comme étant non pauvres affirment vivre mieux que leurs parents. En d'autres termes, jusqu'à un tiers des ménages monétairement pauvres pensent être relativement aisés par rapport à leurs parents. Deux cinquièmes des ménages non pauvres sur le plan monétaire pensent avoir un niveau de vie inférieur à celui de leurs parents.

C'est surtout à propos du jugement que les chefs de ménages ont sur leur propre ménage sans référence pré-établie et du classement qu'ils donnent à leur ménage sur une échelle de niveau de vie que l'on peut mieux apprécier la convergence ou la divergence entre les notions de pauvreté monétaire ou objective et de pauvreté subjective. En effet, la quasi-totalité des chefs de ménages pauvres sur le plan monétaire affirment spontanément être pauvres ou même très pauvres et ceci dans toutes les régions du pays. Près de 2 ménages sur 10 classés non pauvres sur le plan monétaire sont considérés par leurs chefs comme tels.

Si l'on considère les approches de pauvreté objective et de pauvreté subjective indirecte, trois ménages sur quatre sont pauvres selon au moins l'une des deux approches. Le quart restant est donc épargné par la pauvreté monétaire et la pauvreté subjective. Par ailleurs, 26% des ménages cumulent à la fois les deux aspects monétaire et subjectif de la pauvreté. Ces résultats confirment la nécessaire complémentarité entre ces approches de mesure de la pauvreté qui ne recouvrent pas la même réalité.

Face à la pauvreté ambiante, les chefs de ménages ont été conviés à en citer les causes et à en préconiser les solutions qu'ils jugent les plus appropriées. Il ressort de leurs déclarations que la pauvreté provient principalement des trois causes suivantes : le manque d'emplois, la baisse ou l'insuffisance des revenus et la corruption ou mauvaise gestion des ressources publiques. Entre la moitié et les deux tiers des répondants ont cité ces causes. Toutefois, surtout en milieu rural et sans distinction du statut de pauvreté du ménage, le faible niveau d'instruction et les problèmes d'enclavement affectent également le niveau de vie des ménages. D'autres causes comme le manque de troupeau ou de terre paraissent plus localisées que communes à toutes les régions du pays.

En ce qui concerne les actions prioritaires préconisées pour la lutte contre la pauvreté par au moins 30% des chefs de ménages interviewés, il apparaît que toute politique de réduction de la pauvreté doit nécessairement entreprendre des actions de création d'emplois, de désenclavement, de garantie des justes prix des produits agricoles et de facilitation de l'accès aux soins de santé. En outre, l'accessibilité à l'éducation et la lutte contre la corruption qui chacune est préconisée par près de 25% des chefs de ménages ne devraient pas être négligées.

